

Cote du document: EB 2009/97/R.44  
Point de l'ordre du jour: 16 c) ii)  
Date: 14 août 2009  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport du Comité d'audit sur la cent sixième réunion**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-septième session  
Rome, 14-15 septembre 2009

---

Pour: **Examen**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

### **Bambis Constantinides**

Directeur de la Division des services financiers

téléphone: +39 06 5459 2054

courriel: [c.constantinides@ifad.org](mailto:c.constantinides@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Rapport du Comité d'audit sur la cent sixième réunion

1. Le Comité d'audit souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration les questions suivantes, qui ont été examinées à la cent sixième réunion du Comité, tenue le 13 juillet 2009.

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur le contrôle interne et les méthodes comptables**

2. Le Commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers (PwC), a présenté le rapport sur le contrôle interne et les méthodes comptables pour l'exercice 2008 en précisant qu'il est principalement destiné à formuler des observations et des suggestions à l'intention de la direction dans une optique d'amélioration. Les questions soulevées par PwC dans le rapport 2008 sont les suivantes:
  - les difficultés liées au manque de souplesse du Système prêts et dons (SPD). Bien que ce problème ait déjà été soulevé en 2003, les insuffisances dues au manque de souplesse et d'intégration du système avec la principale application informatique du FIDA PeopleSoft) persistent;
  - la nécessité d'un appui informatisé pour les activités comptables relatives à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et l'évaluation des prêts sur la base de la juste valeur;
  - même si des avancées notables ont été réalisées en ce qui concerne les mécanismes de contrôle relatifs aux technologies de l'information, un certain nombre de préoccupations subsistent quant à la sécurité logicielle (PeopleSoft et SPD) et physique (finalisation et mise en place d'un plan de reprise des activités après sinistre et d'un plan de continuité);
  - règlement tardif des charges à payer relatives à d'anciennes demandes de remboursement de frais en suspens; et
  - les risques inhérents aux opérations de prêt de titres et au réinvestissement des garanties en espèces et les contrôles y relatifs sous la responsabilité du dépositaire mondial du FIDA.
3. PwC a pris note de l'approche anticipatrice adoptée par la direction afin de prévenir la plupart des risques mis en évidence dans ce rapport ainsi que du fait que les questions relatives aux demandes de remboursement des frais de voyage et aux opérations de prêt de titres avaient été dûment prises en compte. Malgré les avancées notables réalisées à ce jour, PwC a invité instamment la direction à évaluer soigneusement les risques et les avantages liés aux opérations de prêt de titres et la poursuite de l'engagement du FIDA dans ce domaine.
4. La direction a approuvé les recommandations du Commissaire aux comptes et a précisé que plusieurs mesures avaient été adoptées en amont afin de prendre ces questions en considération.
5. Tout en se félicitant des mesures préventives prises par la direction, les membres du Comité ont exprimé leur préoccupation, en particulier concernant les mécanismes de contrôle entourant les opérations de prêt de titres et les recommandations de longue date concernant le projet SPD. En réponse aux questions posées, le secrétariat a fourni les compléments d'information ci-après:
  - suite à l'approbation par le Conseil d'administration, en 2008, de la politique relative au budget d'investissement, une analyse de rentabilisation du nouveau système SPD mettant en évidence ses coûts et ses avantages a été approuvée et une enveloppe a été affectée à ce projet. En décembre 2008, celui-ci a été confié à un directeur de projet à plein temps et les besoins opérationnels détaillés pour l'option de remplacement ont été définis à l'occasion d'une série d'ateliers, avec l'assistance de consultants externes. Les solutions les plus appropriées ont

été dégagées et des présentations ont été organisées au FIDA avec les fournisseurs potentiels. En août, un appel à propositions sera adressé à une liste des meilleurs fournisseurs; le choix de la solution optimale devrait être arrêté au plus tard en octobre et le plan d'exécution finalisé d'ici à la fin de l'année. Le système devrait être en place courant 2011;

- en ce qui concerne les opérations de prêt de titres, en avril 2009, au vu de la persistance de la volatilité des marchés financiers, la direction du FIDA a donné instruction à Northern Trust de ramener progressivement le volume des opérations de prêt de titres à 350 millions d'USD (contre 526 millions d'USD en décembre 2008) d'ici à la fin 2009. Le déficit latent de la valeur boursière, qui était de 18,3 millions d'USD à la fin de l'année a désormais diminué de manière significative, pour passer à 6,7 millions d'USD environ.

6. Les membres du Comité ont pris note des informations et des mises à jour fournies et ont invité la direction à accélérer la mise en œuvre du projet de remplacement du SPD.

#### **Activités d'audit interne menées en 2008 et prévues en 2009**

7. La Directrice du Bureau de l'audit et de la surveillance (OA) a présenté ce rapport en précisant qu'il vise à aider le Comité d'audit du Conseil d'administration à évaluer l'efficacité de la fonction d'audit interne.
8. OA a produit, en 2008, six rapports d'audit et huit notes de synthèse et, en 2009, des projets de rapports d'audit concernant la supervision directe, la présence dans le pays et les fonctions de passation de marchés et de décaissement. Outre ses activités de contrôle, de conseil et d'enquête, OA s'est également attaché, en 2008, à fournir au Comité d'audit un appui à la mise en œuvre des changements proposés à l'issue de l'examen externe de la qualité mené en 2007, en particulier la réalisation d'une enquête auprès de 21 organisations des Nations Unies et institutions financières internationales (IFI).
9. Le plan d'audit pour 2009 a été élaboré conformément aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et s'est appuyé sur un travail d'évaluation des risques. Ce plan comprend la vérification des procédures de surveillance des gestionnaires de fonds et de la banque dépositaire, qui sera réalisée en collaboration avec le Commissaire aux comptes. En 2009, OA a également effectué plusieurs audits *ad hoc* de nouveaux dossiers et continuera à collaborer étroitement avec le Comité de gestion des risques pour l'aider à mettre en place et à intégrer une culture de gestion des risques dans les procédures du Fonds.
10. Les membres du Comité se sont félicités des travaux réalisés par OA en 2008 et ont demandé des informations complémentaires sur l'étude effectuée par OA concernant les coûts de surveillance et l'audit du Bureau du Président. Un membre a également suggéré de présenter ce rapport une fois par an au Conseil d'administration. En réponse aux demandes formulées, le secrétariat a fourni les informations suivantes:
  - **coûts de surveillance:** il ressort de l'étude analytique de haut niveau sur les coûts de surveillance que le FIDA affiche au total les coûts de surveillance interne les plus bas de toutes les organisations des Nations Unies et IFI considérées. Les dépenses du Bureau de l'évaluation constituent l'élément le plus important de ces coûts, avec 71% du total. OA étudie de près cette question et fournira des informations plus précises dans le cadre de l'examen d'OE par les pairs;

- **audit du Bureau du Président:** aucune dérogation significative n'a été constatée lors de l'audit du Bureau du Président pour 2005-2006 et 2007-2008. OA a avancé un certain nombre de suggestions quant aux modalités d'enregistrement de certaines dépenses;
- **communication d'informations plus détaillées au Conseil d'administration:** il est prévu qu'OA révisé la structure de son rapport annuel dans le courant de l'année afin d'opérer une distinction entre le plan en cours et le rapport. Cette révision permettrait aussi de rendre compte de manière plus systématique au Conseil d'administration le cas échéant.

### **Rapport annuel sur les activités d'enquête et de lutte contre la corruption**

11. La Directrice d'OA a présenté ce rapport en précisant que, grâce à la mise en œuvre de la politique anticorruption du FIDA et à la création d'une Commission des sanctions, le Fonds a pu s'aligner sur les meilleures pratiques adoptées dans ce domaine par d'autres organisations des Nations Unies et par les grandes banques multilatérales de développement. Les effectifs de la Section des enquêtes, au complet depuis 2008, ont permis à cette dernière de mener à bien son double rôle d'enquête et, plus généralement, de mise en œuvre du programme anticorruption du FIDA.
12. Trente affaires ont été signalées en 2008 (13 internes et 17 externes). Le rapport analyse les sources des allégations ainsi que toute autre information et statistiques saillante concernant le nombre de dossiers traités.
13. Les principales observations formulées par les membres ont porté sur la nécessité d'une coordination étroite de la fonction d'enquête avec les organes internes et externes, la procédure de sanction, la dépendance d'OA à l'égard de fonds extrabudgétaires pour la dotation en personnel et la position du FIDA quant à un dispositif commun d'exclusion. Une question concernant l'adhésion des membres du Conseil d'administration à un code de déontologie spécifique a également été soulevée. Le secrétariat a donc fourni les compléments d'information ci-après:
  - OA collabore étroitement avec le Service juridique et associe activement d'autres partenaires internes et externes par le biais de campagnes d'information et de projets de suivi communautaire, en partenariat avec la société civile et en étroite coopération avec les gouvernements. OA envisage également la possibilité, pour OE, d'inclure la corruption parmi les facteurs susceptibles d'influer sur l'impact des projets et programmes du FIDA;
  - la publication, sur le site web du FIDA, de la liste des particuliers ou des sociétés qui sont exclus des appels d'offre ou ne remplissent pas les conditions requises ainsi que l'adoption d'un dispositif commun d'exclusion ont des incidences au plan juridique et doivent être soigneusement examinées;
  - la Commission des sanctions examine les affaires concernant tant le personnel du FIDA que des personnes extérieures et est habilitée à prendre des sanctions appropriées à l'encontre d'entités extérieures et à recommander au Président du Fonds des sanctions appropriées à l'encontre de son personnel;
  - l'adoption éventuelle d'un code de déontologie à l'intention des membres du Conseil d'administration a été discutée par un comité *ad hoc* du Conseil durant la période couverte par la septième reconstitution, mais aucune décision n'a été prise en ce sens. À la demande du Comité, le secrétariat présentera un document d'information sur les dispositions y relatives prises à ce jour.

### **Rapport annuel de 2008 sur l'état de l'application des recommandations de l'audit interne**

14. La Directrice d'OA a présenté un rapport sur l'état de l'application des recommandations de l'audit interne assorties d'une date limite d'application fixée d'un commun accord au 31 décembre 2008. En 2008, OA a revu sa manière de définir la priorité des questions soulevées au cours de l'audit, pour mieux se concentrer sur les principaux domaines à risque et aider la direction à s'acquitter de ses responsabilités à cet égard. L'état de l'application est désormais un indicateur clé de performance bien établi au sein du système de gestion axé sur les résultats du FIDA. En 2008, ces mesures ont permis à la direction d'aller de l'avant dans l'application de ces recommandations. Le nombre de recommandations hautement prioritaires en attente d'application est passé de 91 en début d'année à 29 à la fin de l'année.

15. Les membres du Comité se sont félicités des progrès réalisés.

### **Mandat et règlement intérieur du Comité d'audit du Conseil d'administration**

16. Le secrétariat a fourni un aperçu du processus de révision du mandat et du règlement intérieur du Comité d'audit à ce jour, et a informé les membres de l'état d'avancement du projet de document intitulé "Mandat et règlement intérieur du Comité d'audit du Conseil d'administration", sur lequel le Comité d'audit s'est longuement penché en avril 2009. Il a précisé que cette présentation a pour finalité d'informer les nouveaux membres du Comité et non pas d'engager une discussion sur le fond.

17. Plusieurs membres ont exprimé leur opinion concernant certaines sections du projet de document. Cependant, la discussion approfondie de cette question a été renvoyée à la prochaine réunion du Comité, le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Le secrétariat s'est engagé à préparer une note succincte sur les questions en suspens en relation avec ce point de l'ordre du jour et à fournir au Comité les informations sur les pratiques adoptées par d'autres IFI concernant la participation d'experts et d'observateurs aux réunions du Comité.

### **Présentation de la proposition de réforme budgétaire**

18. Le secrétariat a présenté ce point de l'ordre du jour en attirant l'attention du Comité sur deux aspects majeurs, à savoir: l'application de la décision prise par le Conseil des gouverneurs dans le cadre de l'adoption du rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, et la réorganisation du programme de travail et budget afin de tenir compte des projections générales des ressources du Fonds non seulement pour 2010 mais pour toute la période 2010-2012.

19. Le secrétariat a rappelé au Comité les éléments de la structure budgétaire actuelle et a mis l'accent sur les trois éléments majeurs de la nouvelle structure:

- i) intégration du Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) dans le budget administratif; ii) adoption des meilleures pratiques en matière de budgétisation axée sur les résultats; et iii) comparaison des modalités opérationnelles avec les pratiques adoptées par d'autres IFI. En 2010, il n'y aura qu'un seul budget administratif subdivisé en quatre groupes de résultats et de processus. Afin de respecter la décision prise par le Conseil des gouverneurs, l'un des quatre groupes – celui concernant l'élaboration et l'exécution des projets – sera géré selon les modalités de report stipulées par le Conseil des gouverneurs pour le MFDP (c'est-à-dire sans plafonnement) alors que les trois autres groupes seront soumis aux dispositions de plafonnement stipulées par le Conseil des gouverneurs pour le budget administratif existant (à savoir 3%).

20. Le secrétariat a précisé qu'aucune autre IFI n'a un budget axé sur les résultats (pratique plus courante parmi les organisations des Nations Unies), à l'exception d'une banque régionale qui a entrepris un processus de réforme similaire à celui du FIDA.
21. Le secrétariat a précisé qu'une croissance du programme de travail était envisagée à hauteur de 12% en 2010, 25% en 2011 et 20% en 2012. Pour soutenir cette expansion, la croissance réelle projetée pour le budget administratif global est de 4% en 2010, 4,5% en 2011 et 4,6% en 2012.
22. Le Comité a félicité le secrétariat pour cette présentation portant sur un thème aussi ardu et complexe. Les membres du Comité ont soulevé une série de questions sur lesquelles la direction a apporté des éclaircissements et ont également exprimé des motifs de préoccupation tels que les indices d'inflation, le chevauchement entre groupes, les dispositions concernant les reports, la souplesse des budgets annuels, les dépassements et les sous-ajustements, le coefficient d'actualisation des dépenses de personnel, et la proposition de croissance réelle à hauteur de 4%. En ce qui concerne l'indice composite estimatif de correction de l'inflation, le président a exprimé son inquiétude face au niveau proposé et a demandé qu'un rapport soit préparé pour la réunion de novembre afin de préciser sa composition et la manière dont il a été élaboré.

#### **Questions diverses**

23. Le président a demandé des précisions sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la résolution adoptée en février par le Conseil des gouverneurs concernant les émoluments et le logement du Président du FIDA.
24. Le secrétariat a fourni des détails sur les modalités de détermination du traitement du Président ainsi que des indemnités et autres prestations auxquelles il peut prétendre, et la direction a présenté un rapport détaillé sur la manière dont le Fonds a mené une analyse approfondie et mis en place un processus compétitif afin de procéder à l'identification et au choix de la résidence, dont les frais de location sont inférieurs à ceux demandés par le propriétaire de la résidence du précédent président. Le Comité a pris note des informations fournies et le président s'est dit convaincu que la direction a traité cette question en tenant dûment compte des intérêts du Fonds.